



Seigneur, sois pour nous Chemin, Vérité, Vie

Fais de nous des hommes et des femmes éminemment humains, de Dieu

Madrid, 25 février 2019

Pour les responsables de secteurs et les présidents ACIT

Pour tous les membres et collaborateurs de l'Institution Thérésienne

Objet : Plan de travail et propositions de la Commission bientraitance et action contre les abus

Chers membres et collaborateurs de l'Institution Thérésienne,

Au moment où le Vatican vient de célébrer le sommet sur les abus sur mineurs dans l'Église et avec l'espoir d'un renouvellement profond, nous nous mettons de nouveau en contact avec vous pour vous faire participer du parcours réalisé par la Commission bientraitance et action face aux abus suite à l'accord du Conseil de Gouvernement relatif au Plan de travail proposé pour le 2019. Ce plan de travail a été envoyé aussi au Dicastère pour les Laïcs, la Famille et la Vie, qui l'avait demandé par une nouvelle communication à la Directrice Générale. La Commission s'est réunie le 18 et 19 février. Y a participé aussi Estrella Sendra, étant donnée son expérience de travail avec les enfants et les adolescents dans des projets de l'IT en Guatemala et dans des Pays d'Afrique. Actuellement elle suit une formation sur l'Accompagnement et la protection.

Ici de suite nous allons partager les points du Plan de travail et ses avancements en tenant compte des recommandations du Conseil de Gouvernement dans sa réunion de février.

1. Compilation de bonnes pratiques

Nous avons reçu des documents de diverses entités, centres et projets de l'Institution Thérésienne de différents Pays. Nous sommes reconnaissants pour les documents reçus, pour leur apport important pour la réflexion et l'élaboration du cadre général de la Politique institutionnelle de la protection.

Documents reçus :

Guatemala :

- Politique institutionnelle de la protection intégrale de l'enfance et l'adolescence, de la Fondation Pedro Poveda.



Chili :

- Ecole Alberto Pérez (Maipú) :
 - I. Protocole sur la Violence scolaire.
 - II. Protocole sur l'Abus sexuel sur les enfants.
 - III. Protocole d'Action contre le cyberbullying.

Espagne :

- Profil de l'animateur du Mouvement "Acit Joven".
- Ecole Arrels (Barcelona) :
 - I. Protocole de prévention des abus sexuels dans le domaine scolaire.
 - II. Protocole d'action sur harcèlement scolaire.
 - III. Protocole de prévention et détection de cas de harcèlement dans le travail (moral, sexuel et en raison de sexe).
- Ecole El Armelar (Valencia) :
 - I. Protocole d'action face aux suppositions de maltraitement d'enfants.
- Fondation InteRed les documents suivants :
 - I. Protocole d'action face au harcèlement dans le travail.
 - II. Protocole de prévention et action face au harcèlement sexuel ou en raison de sexe.

La Commission a réalisé en outre une recherche de moyens et de bonnes pratiques mises en marche par des administrations publiques et par d'autres organisations de l'Eglise catholique qui ont fait un parcours dans ce domaine.

2. Processus formatif

Au début de ce processus on prévoit l'élaboration de deux documents cadre :

- Le premier prétend sonder dans les textes et dans la vie de l'IT son engagement pour la dignité de la personne et pour la défense des Droits Humains.
- Le deuxième reconnaître le parcours de nos sociétés (cadre juridique) dans la défense des droits de la personne spécialement des enfants, de la femme et des groupes plus vulnérables. Pour l'élaboration et la révision de ces documents nous comptons avec la collaboration de diverses personnes qualifiées sur ces thèmes.

D'autres activités formatives prévues sont la réalisation de séminaires-laboratoires :

Le premier laboratoire-séminaire "pilote" sera international, prévu du 23 au 26 juillet 2019 à Los Negrales (Madrid).



L'objectif de ce laboratoire-séminaire est de motiver et former des membres de l'IT qui, par leur rôle institutionnel, puissent être des agents multiplicateurs de cette formation (Conseil de Gouvernement, Département Général de Formation, Conseil de Culture et d'autres organismes généraux, membres d'équipes de gouvernements ou de formation de démarcations et associations ACIT). Au mois de mars on donnera toute l'information sur les thèmes et les personnes qui interviendront dans le séminaire et sur les aspects logistiques.

Le deuxième laboratoire-séminaire aura lieu au dernier trimestre de 2019, adressé à des membres et à des collaborateurs de l'IT impliqués directement dans le travail avec l'enfance et la jeunesse dans les centres éducatifs, entités et projets sociaux et de pastorale d'Espagne.

3. Politique institutionnelle de protection de l'Enfance

Le pas important du processus portera à l'élaboration d'une Politique de l'Enfance de l'Institution Thérésienne qui va inclure un code de conduite pour tous les membres et collaborateurs de l'IT et un Protocole cadre d'intervention dans les cas d'abus, en tenant compte de la législation de chaque Pays.

Nous reconnaissons que dans certaines réalités de l'IT ce chemin, que nous proposons pour l'ensemble de l'Institution, est en train de se réaliser ; ce sont des expériences desquelles nous voulons continuer à nous nourrir.

4. Création d'une Commission d'assessorat

Outre la commission chargée de mettre en marche ce processus et d'élaborer une politique institutionnelle de protection de l'enfance, on va constituer une Commission d'assessorat.

Les compétences de la Commission d'assessorat sont :

- Conseiller, répondre et appuyer techniquement les consultations parvenues des différentes réalités de l'IT.
- Garantir la protection de l'enfance dans les différents espaces, où se trouvent des mineurs, et le suivi de l'application de la politique de protection.

La Commission rendra compte au Conseil de Gouvernement des réalisations de chaque année. La personne de liaison et de coordination entre la Directrice générale, le Conseil de gouvernement et la Commission d'assessorat sera Carmen Serrano.

Cette Commission, vu l'envergure de son mandat, sera formée par des personnes expertes dans le domaine juridique, psychologique et éducatif. Personnes internes et externes de l'Institution Thérésienne.

On a commencé à prendre quelques contacts. Une fois confirmée et configurée la Commission d'assessorat, nous la ferons connaître par l'information adéquate.



5. Sensibilisation, information et visibilité

Dans les rencontres des Plateformes continentales (Asie, Europe, Amérique) un espace sera laissé pour réfléchir et échanger sur ce thème.

Nous rappelons que dans la page web publique il y a un espace ouvert, disponible pour toute personne intéressée. Les suggestions sont bien reçues dans le courrier électronique de la commission buentrato@institucionteresiana.org

Vous pouvez aussi nous faire arriver des initiatives qui nous aident toutes et tous dans cet engagement communautaire de bienveillance et de prévention des abus. Nous allons partager dans la page web les documents élaborés au sein de la commission.

Nous reprenons, pour conclure, les paroles que le Pape François a dirigées aux présidents des Conférences Episcopales et aux Supérieur/e/s d'Ordres religieux réunis ces jours à Rome : "Le peuple saint de Dieu nous regarde et attend de nous pas seulement de simples condamnations, mais plutôt toutes les mesures concrètes et efficaces qui sont nécessaires. Il faut être concrets".

Que nos mesures concrètes nous aident à mieux préserver les droits et protéger les enfants, garçons et filles et adolescents à partir de nos instances institutionnelles.

Salutations,

Cecilia Padvalskis, María del Mar Palacios, Carmen Serrano, Estrella Sendra